

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Clairlac Crans SA en liquidation, Crans/Chermignon
2.

Décision de dissolution par: acte authentique
3.

Date de la décision: 15.04.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **28.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Yves Rochat, liquidateur, c/o Agence Le Cristal, 3963 Crans
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Jacqueline Duc-Sandmeier; Avocat-Notaire
3963 Crans

(00964794)